

AUTOMOBILES  
**CITROËN**

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 3 Janvier 1972, les véhicules AZU " Grandes Administrations " sont modifiés.

**I. CARACTERISTIQUES GENERALES .**

Appellation commerciale ..... CITROEN 250  
Désignation au Service des Mines ..... AZU série B

Ces véhicules ne diffèrent des véhicules AZU série A ( voir Note Tech - nique n° 150 A que par :

*Poids :*

Poids du véhicule à vide en ordre de marche ..... 575 kg  
Poids sur l'avant ..... 338 kg  
Poids sur l'arrière ..... 237 kg  
Poids total maximum autorisé ( en charge ) ..... 910 kg  
Poids maximum sur l'avant ..... 450 kg  
Poids maximum sur l'arrière ..... 520 kg

Poids total roulant maximum autorisé :

1°) avec remorque de 400 kg munie d'un frein à inertie ..... 1310 kg  
2°) avec remorque de 260 kg sans frein à inertie ..... 1170 kg

**II. MOTEUR.**

Type du moteur ..... A. 79/1  
Puissance fiscale ..... 2 CV  
Cylindrée ..... 435 cm<sup>3</sup>  
Alésage ..... 68,5 mm  
Course ..... 59 mm  
Rapport volumétrique ..... 8,5/1  
Puissance ..... 26 CV SAE à 6000 tr/mn  
Couple maxi ..... 3,1 m.kg SAE à 3750 tr/mn

**III. CARBURATEUR.**

SOLEX 34 PICS , repère 101, sans frein de ralenti  
Réglage du ralenti .....  $850 \pm 50$  tr/mn  
0

**IV. ALLUMAGE.**

Bougies ..... SEV-MARCHAL 35  
AC 42 FF  
CHAMPION L 85

T.S.V.P.



**NOTE  
TECHNIQUE  
N° 151 A**

*Annule et remplace même  
numéro du 11 Février 1972*

Le 29 Novembre 1972

Confidentielle

(Droits de reproduction réservés)

**VEHICULES A**

Camionnette 250  
( AZU série B )

" Grandes Administrations ":

P.T.T - E.D.F.

Ponts et Chaussées

Office National des Forêts

**MODIFICATIONS**

Caractéristiques

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019  
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

## V. BOITE DE VITESSES : ( Voir Note Technique n° 150 A )

### VI. SUSPENSION :

Les frotteurs avant sont remplacés par des amortisseurs hydrauliques.

Par suite de cette modification :

- l'essieu avant est remplacé par l'essieu du type AYB - IRAN
- la plate-forme est modifiée pour assurer le montage des amortisseurs avant.

#### Pièces de Rechange :

- Amortisseur avant ..... AM. 436 - 04
- Essieu avant complet ..... AYB. 041 909 A
- Plate-forme ..... AZU. 721-2 G

### VII. FREINS : ( Voir Note Technique n° 150 A )

### VIII. ELECTRICITE : Equipement 12 volts, batterie 12 volts 125/25 Ah.

Alternateur 12 volts	}	DUCELLIER 7534 28 ampères
		PARIS-RHONE 11 M 4 28 ampères
Démarreur 12 volts	}	DUCELLIER 6174 G
		PARIS-RHONE D B L 80
Régulateur 12 volts	}	DUCELLIER 8347 B
		PARIS-RHONE AYA 213

### IX. CARROSSERIE :

Les caisses de ces véhicules sont équipées d'un unit pour pédalier suspendu.

La signalisation et le nervurage des panneaux de côté sont identiques à ceux des véhicules AK.

Caisses des véhicules destinées aux Administrations suivantes :

Ponts et Chaussées } Identiques aux caisses des véhicules AZU série A, voir N.T. n° 150 A  
Office National des Forêts }

P.TT ne diffèrent des véhicules AZU série A, ( voir N.T. n° 150 A ) que par :

- la carrosserie nue ..... 5 403 820 Z
- le plancher des pédales ..... AK. 833-027 B
- le tablier ..... AK. 833-025 B

P.TT avec porte-échelles, ne diffèrent des véhicules AZU série A que par :

- le plancher des pédales ..... AZU. 831-1 A
- le renfort supérieur avant gauche de porte-échelles ..... AZU. 661-68
- le renfort supérieur avant droit de porte-échelles ..... AZU. 661-69
- le renfort arrière gauche de porte-échelles ..... AZU. 661-72
- le renfort arrière droit de porte-échelles ..... AZU. 661-73

E.D.F. ne diffèrent des véhicules AZU série A, ( voir N.T. n° 150 A ) que par :

- la carrosserie nue ..... 5 403 821 K
- le plancher des pédales ..... AK. 833-027 B
- le tablier ..... AK. 833-025 B

### X. PLATE-FORME.

Les silentblocs avant de fixation moteur sont modifiés pour permettre le montage du moteur A. 79/1 (435 cm3) sur la plate-forme AZU. 721-2 G.

Silentbloc avant .....	5 411 630 R
Vis de fixation .....	ZD. 9 403 900 U
Arrêtoir .....	ZC. 9 611 020 U
Cale (épaisseur = 11,5 mm).....	5 411 632 M

( Cette cale est interposée entre le silentbloc et le collecteur d'air ).

### REPARATION.

Pour les véhicules cités ci-dessus, le Service des Pièces de Rechange fournit la plate-forme AZU. 721-2 G.

En cas d'utilisation de cette plate-forme, il faut commander en outre, une tôle sous moteur n° 5 411 263 B.

Pour les véhicules AZU sortis antérieurement au 3 Janvier 1972, utiliser la plate-forme n° AZU. 721-2 F.